

Esdras MINVILLE (1896-1975)

Intellectuel québécois de la première moitié du XXe siècle, économiste et sociologue,
lié de près au groupe catholique, nationaliste et traditionaliste
directeur de l'Écoles des Hautes Études Commerciales de Montréal

(1953)

"Le chef d'entreprise."

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie retraité du Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Esdras Minville (1896-1975)

"Le chef d'entreprise".

Un texte publié dans l'ouvrage sous la direction de Roger-J. Bédard, *L'essor économique du Québec*, pp. 443-452. Montréal : Librairie Beauchemin, 1969, 524 pp. Texte originalement publié dans *Actualité économique*, janvier-mars 1953, pp. 579-598.

Polices de caractères utilisée : Comic Sans, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

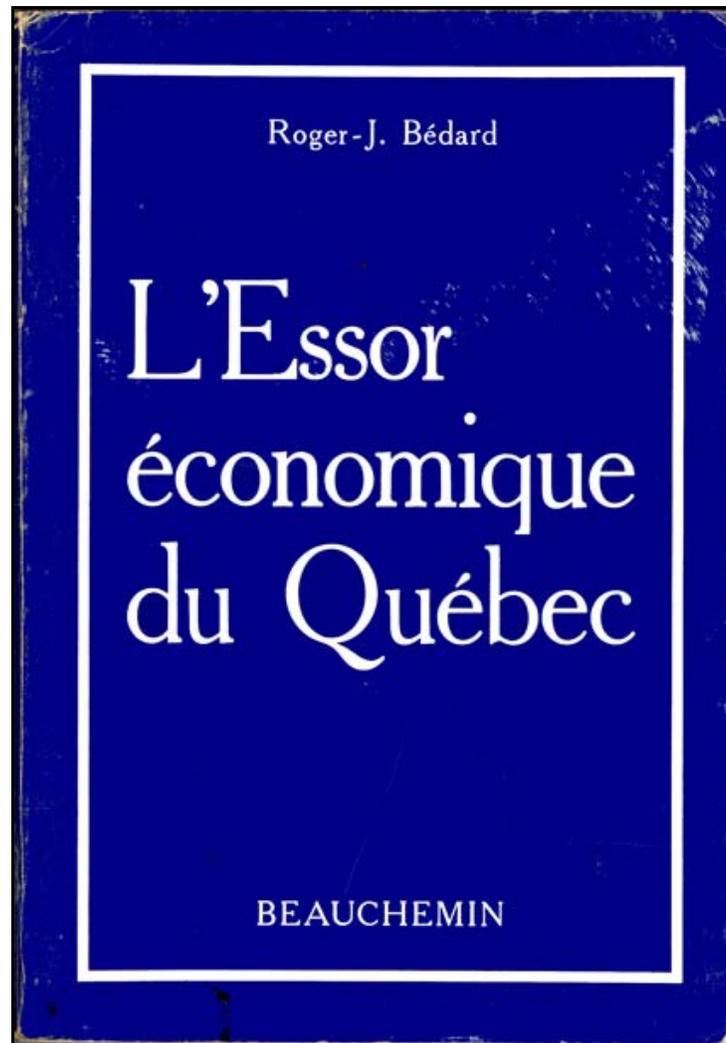
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5" x 11".

Édition numérique réalisée le 4 avril 2011 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Esdras Minville

"Le chef d'entreprise."



Un texte publié dans l'ouvrage sous la direction de Roger-J. Bédard, *L'essor économique du Québec*, pp. 443-452. Montréal : Librairie Beauchemin, 1969, 524 pp. Texte originalement publié dans *Actualité économique*, janvier-mars 1953, pp. 579-598.

Esdras Minville

"Le chef d'entreprise".

Un texte publié dans l'ouvrage sous la direction de Roger-J. Bédard, **L'essor économique du Québec**, pp. 443-452. Montréal : Librairie Beauchemin, 1969, 524 pp. Texte originalement publié dans *Actualité économique*, janvier-mars 1953, pp. 579-598.

Le premier devoir de l'homme d'affaires, comme d'ailleurs de tous les autres types professionnels, c'est la compétence. Entendons par là, d'une part, adaptation de la personnalité : esprit pratique, flair, initiative et jugement, aptitude au maniement des hommes, imagination, etc. ¹ ; et d'autre part, maîtrise des disciplines propres à son métier. Donc, orientation judicieuse et sens du perfectionnement personnel dont nous avons parlé il y a un instant, qui à leur tour supposent certaines dispositions morales : esprit de travail, esprit d'épargne, esprit de service, etc. Tout cela caractérise l'homme, lui confère sa physionomie propre. C'est dans la mesure où il s'applique à être le plus complètement homme qu'il se dispose à être le plus efficacement homme d'affaires. Tant vaut l'homme, tant vaut le métier, et tant vaut l'esprit dans lequel est pratiqué le métier, tant vaut l'homme.

Comme type professionnel, le chef d'entreprise exerce simultanément trois fonctions :

1° Il est un technicien - comme d'ailleurs le praticien de n'importe quelle profession. Il pratique même quatre techniques différentes, et toutes fort complexes :

¹ Esdras Minville *L'homme d'affaires*, Fides, 1944, chap. II.

- a) la production, ou art de conférer de l'utilité à une chose ;
- b) la vente, ou art de convaincre le public en général ou tel individu en particulier que tel service ou tel produit répond à ses besoins ;
- c) la finance, ou art d'adapter en toutes circonstances aux besoins les disponibilités financières ;
- d) l'administration, ou art d'obtenir le maximum de rendement avec le minimum d'efforts.

De ces diverses techniques, les trois dernières sont communes à toutes les entreprises, quel qu'en soit le genre. Qu'on fabrique des chaussures ou fasse du transport par camion, il faut vendre, financer, administrer. La première varie, sinon d'une entreprise à l'autre, du moins d'une branche d'affaires à l'autre. La fabrication des meubles [444] ou le courtage d'assurance recourt évidemment à des techniques différentes.

Le chef d'entreprise doit être maître de ses techniques, celles qui sont communes à toutes les maisons d'affaires et celles qui sont propres à la sienne, sinon pour les appliquer lui-même - car, comme chef il n'aura pas la plupart du temps à mettre directement la main à la pâte - du moins pour en discuter avec les spécialistes, en surveiller l'application et en suivre l'évolution, voire, les faire avancer en cherchant lui-même ou en faisant chercher autour de lui de nouvelles applications. Il n'aura chance de se maintenir en regard de la concurrence que si, comme technicien, il se tient sans cesse à jour, donc à l'avant-garde. D'ailleurs, la direction d'une entreprise est un sommet auquel on ne parvient qu'après un apprentissage plus ou moins long - apprentissage accompli lui-même dans et par la pratique de l'une ou l'autre, de l'une et l'autre des techniques énumérées ci-dessus. La maîtrise technique est nécessaire à l'exercice efficace des fonctions de direction.

2° Il est un praticien des sciences économiques. Diriger une entreprise, c'est d'abord en assurer le bon fonctionnement interne : organisation efficace des divers services, bonne coordination des services entre eux, répartition judicieuse de l'autorité, etc. Cela regarde les techniques. Mais c'est aussi et surtout la situer à tout moment dans un certain complexe économique, en prévoir les variations, et deviner

l'incidence sur l'entreprise elle-même des tendances dont on observe le développement. Ce complexe est local, régional, national ou international, selon la taille ou le caractère de l'entreprise ; et c'est à ces mouvements que celle-ci doit s'adapter. Or, c'est là par définition le rôle du chef - comparable à plus d'un point de vue à celui du capitaine sur le navire en haute mer. Et l'aptitude à voir et à prévoir les variations du complexe économique est encore plus importante que l'aptitude à assurer un judicieux emploi des techniques, car c'est grâce à elle que l'homme d'affaires, non seulement maintient, mais assure l'expansion de l'entreprise. Développement de telle production, lancement d'un produit ou d'un service nouveau, création d'une succursale, etc., etc., tout cela est une question de perspective, de prévision, donc d'aptitude à observer et à deviner les mouvements de la vie économique. Aptitude d'autant plus nécessaire que la société est de plus en plus intégrée, liée en un complexe dont toutes les fonctions s'exercent dans la dépendance les unes des autres ; et que la vie économique est sujette à des influences autrefois [445] inexistantes et qui aujourd'hui s'amorcent des quatre coins d'un même pays, voire d'un continent et du monde.

Le chef d'entreprise n'est pas un théoricien de l'économie ; il ne lui appartient pas de conduire des recherches, de faire avancer la science. Mais il doit être en état de comprendre et d'utiliser les travaux des théoriciens, car c'est lui, en définitive, qui en fournit la matière et c'est pour lui d'abord que la science économique existe. La formation économique est au fondement même de sa formation professionnelle. Sans elle, la compétence technique est sans portée réelle, voire même irréalisable. Car, la valeur technique est liée dans son progrès à une valeur intellectuelle générale que les techniques seules ne peuvent pas donner.

3° Il est un praticien des sciences sociales. Cela, il faut le reconnaître, les hommes d'affaires contemporains sont loin de s'en douter. Et c'est la raison pour laquelle ils ne parviennent pas à dominer les problèmes sociaux que soulève la pratique des affaires : ils n'en devinent ni la nature ni les exigences.

Les multiples relations dans lesquelles tout chef d'entreprise est engagé peuvent se ramener à quatre types principaux : relations avec la clientèle, relations avec le personnel, relations avec les concurrents et d'une façon générale avec les autres hommes d'affaires, relations avec l'État. Au temps de l'économie libérale, ces qua-

tre types de relations étaient censés être réglés automatiquement par le jeu des lois économiques. Les deux premiers par la loi de l'offre et de la demande, le troisième par la loi de la concurrence, le quatrième par la loi de non-intervention de l'État. Et c'est pourquoi, comme nous l'avons dit, le libéralisme a décapité l'homme d'affaires. Au lieu de le concevoir comme un chef, comme quelqu'un qui assume la pleine responsabilité de ses actes, non seulement envers lui-même, mais envers la société, il le définit comme un simple rouage dans une mécanique dont le contrôle n'est situé nulle part. L'homme d'affaires est ainsi relevé de la responsabilité de ses actes dans ce qu'ils ont de plus difficile : leur rapport avec le bien commun ; mais aussi dans ce qu'ils ont de plus exigeant du point de vue de sa formation intellectuelle et morale. Pour réussir selon la conception libérale, il lui suffisait d'être bon technicien, d'avoir du flair et un peu de ruse - pas trop, juste assez pour ne pas franchir les limites au delà desquelles interviennent les tribunaux.

[446]

Aujourd'hui, le libéralisme est dépassé. Du jeu sans contrôle des lois économiques - car elles existent et il faut en tenir compte - naissent des situations sociales incompatibles avec le bien commun. De là une multitude de problèmes et d'une extrême complexité. Le libéralisme est dépassé, certes, mais si la pratique des affaires n'obéit plus à ses dictées, le régime des affaires repose toujours sur ses postulats essentiels. D'où la difficulté majeure, la difficulté-clé si l'on peut dire : faire jouer dans les cadres d'une économie demeurée libérale d'inspiration, des institutions d'une inspiration différente, voire incompatible : lois ouvrières, mesures de bien-être ou de sécurité sociale, etc. De là les oppositions internes, les tiraillements, les grincements, l'instabilité, l'insatisfaction de ceux qui consentent les réformes parce qu'elles leur sont une charge trop lourde et de ceux qui en bénéficient parce qu'elles ne répondent pas entièrement à leurs désirs. Comme tous les organismes vivants, l'économie doit être en accord avec elle-même ; entendons que ses modalités doivent être l'expression vraie, exacte, de sa pensée inspiratrice générale. Autrement, comme tous les hybrides, elle tend à s'unifier selon le type primitif de celles de ses composantes qui dominant. C'est le grand phénomène de l'heure. L'économie porte toujours l'étiquette libérale, mais, comme les réformes dont elle a été l'objet sont autant dire toutes d'inspiration socialiste, elle tend désormais d'un mouvement spontané vers le socialisme, bien que, d'une façon générale, la pensée ne le soit pas encore, du moins ne se rende pas encore compte qu'elle est en voie de le devenir. Le

retour au libéralisme intégral est inimaginable ; d'autre part, le socialisme n'est pas une solution. Seule une refonte procédant d'une juste conception de l'homme et du rôle de l'économie dans son existence individuelle et sociale peut réunifier l'économie et lui assurer la stabilité et la fécondité qui résultent de l'exacte ordination de l'être à sa fin. En attendant, l'économie est en état d'équilibre instable, avec inclination vers le socialisme, comme on le constate à de multiples indices.

Les populations sont devenues économiquement conscientes plus exactement, elles sont devenues conscientes du fait que leur bien-être économique dépend de plus en plus du bon fonctionnement de la société. De là à minimiser les responsabilités personnelles des individus et à exagérer celles de la société, la transition est facile de la part d'une multitude qui n'entend absolument rien aux complexités de la vie économique moderne.

[447]

Le client prend conscience de sa qualité de consommateur et s'organise pour jouer dans l'économie le rôle qui lui appartient - rôle décisif. Il a droit au juste prix. Son éveil prend des formes variables. Les uns, non satisfaits du service que leurs assure l'organisation actuelle du commerce, entreprennent de se le procurer eux-mêmes et fondent des coopératives de consommation. À cela, rien à dire, absolument. Au contraire. Une telle initiative témoigne d'un sens éclairé des responsabilités personnelles. Or, toute initiative sociale qui procède du sens des responsabilités personnelles et qui de sa nature, comme c'est le cas du coopératisme sous toutes ses formes, tend à le renforcer, est saine en soi. Qu'on veuille bien le remarquer, nous disons responsabilités et non pas libertés : c'est là une des différences essentielles entre l'entreprise libre et l'entreprise libérale. Malheureusement, tous les consommateurs ne réagissent pas aussi sainement, et cela précisément parce que chez un grand nombre, le sens des responsabilités personnelles est moins fort que leur conception des responsabilités de la société. Ainsi naissent des ligues de consommateurs aux origines parfois douteuses et dont l'action se ramène en définitive à réclamer une intervention de plus en plus diverse et étendue de l'État dans l'économie. Et comme, en régime démocratique représentatif, le consommateur c'est le nombre, l'État est facilement induit en tentation de complaisance. Ainsi s'explique aussi l'attitude de certains groupements créés pour d'autres fins : les syndicats ouvriers, par exemple, qui, sous prétexte d'assurer à leurs membres un allègement du coût de la vie, demandent eux aussi l'intervention de l'État. Résultat : multiplication des régies,

des contrôles directs ou indirects, et tendance d'ensemble vers le dirigisme, l'étatisme, le socialisme.

Et alors, la question est celle-ci : si on ne peut se fier entièrement à l'automatisme des prix parce que, d'une part, des monopoles se sont constitués qui, abusant de leur pouvoir, en faussent le mécanisme ; parce que, d'autre part, des forces sociales se développent qui poussent l'économie entière vers le socialisme, selon quelles nonnes et modalités sera désormais réglé le mouvement des prix ? Une hausse brusque, comme celle qui a suivi après la guerre la levée des contrôles, ou qui s'est produite à l'occasion de la guerre de Corée, n'est pas de nature à fortifier la foi du consommateur - dont la vision, généralement courte, est au surplus faussée par une propagande commerciale inconsciente [448] de ses incidences profondes - dans la valeur sociale de l'entreprise privée.

Si les hommes d'affaires ne se rendent pas compte bientôt de la nature et de la difficulté du problème ainsi posé à leur attention et n'y apportent pas une solution propre à leur regagner la confiance et l'estime du consommateur, l'entreprise privée est autant dire sans avenir. Quelques années, mettons quelques dizaines d'années. Car, aucune institution sociale ne se maintient sans la confiance de ses commettants, aucun type professionnel ne persiste sans l'estime publique. Mais la solution à ce problème ne peut être recherchée isolément. Elle concerne tous les hommes d'affaires et doit être entrée dans l'ère des risques sociaux, a-t-on en ces dernières années pris l'habitude de dire. La régularisation selon des normes nouvelles des relations entreprise-consommateur en est une des premières formes.

Les travailleurs aussi ont pris conscience de leur place dans l'économie et de leur place de travailleurs, c'est-à-dire d'hommes. Es ont droit au juste salaire et à des conditions humaines de travail. Ils ont donc voulu se soustraire au jeu brutal de la loi de l'offre et de la demande qui les réduisait au rôle de simples fournisseurs d'énergie musculaire ou cérébrale. On sait assez ce qu'a été depuis un siècle et ce que demeure encore aujourd'hui le problème ouvrier, l'un des plus complexes auxquels les chefs d'entreprises ont eu et ont à faire face. On sait aussi les fausses pistes sur lesquelles les recherches en la matière se sont engagées, l'attitude du syndicalisme qui se conçoit encore la plupart du temps lui-même comme force à opposer à la résistance des employeurs, et l'allure de lutte des classes qu'a prise un peu partout le mouvement ouvrier. En réaction contre le libéralisme, le syndicalisme en a d'une façon générale conservé ce qui en fait la nocivité intrinsèque : le matérialisme sous-

jaçant - et c'est pourquoi, social dans ses intentions, il est trop souvent socialiste dans ses réalisations. Sans doute, depuis un siècle, il s'est fourni de très méritoires efforts, et des résultats importants ont été acquis. Mais si l'on admet la conception du travail exposée plus haut, il faut reconnaître que le régime du travail est encore loin d'y répondre et qu'il faudra dépasser de beaucoup les positions actuelles pour toucher la solution véritable.

Le problème ouvrier n'est pas tout le problème du personnel : on peut entrevoir le jour où les employés de magasin et de bureau, le personnel technique et administratif demanderont à leur tour une [449] redéfinition de leurs relations avec l'entreprise. Déjà, des employés de commerce, des fonctionnaires municipaux, des instituteurs ont pris l'initiative. Jusqu'ici, comme dans le cas des ouvriers, les revendications ont surtout porté sur les salaires, la durée du travail et autres conditions de même ordre. Il y a lieu de s'y attendre : elles dépasseront bientôt l'aspect purement économique et matériel et s'attacheront aux données de fond du problème du travail. Et cela, il faut le souhaiter, aussi bien dans l'intérêt des employeurs eux-mêmes que des employés. Car, rappelons-le, le problème du travail ne pourra être considéré comme résolu que le jour où les travailleurs seront mis dans le cas d'obtenir tous les avantages, économiques, intellectuels et moraux qu'un homme est en droit d'attendre de l'exercice de son métier. Ce problème est d'une nature bien différente de ceux que les revendications ouvrières ont posés jusqu'ici - et nécessite un effort de pensée beaucoup plus considérable.

Le libéralisme a habitué l'homme d'affaires à considérer comme concurrent tout autre homme d'affaires engagé dans la même branche. Et dans une certaine mesure, il avait raison, car les entreprises ont leurs intérêts particuliers et il existe entre elles une certaine émulation qui servirait le mieux la clientèle, s'assurant ainsi ses bonnes grâces. Mais les hommes d'affaires engagés dans la même branche sont aussi des coopérateurs. Ils participent à une même fonction et ont ainsi en commun des intérêts et des responsabilités. Cela, le libéralisme l'avait perdu de vue - et c'est grand dommage, car la société et les hommes d'affaires en ont beaucoup souffert.

Par conséquent, sans pour autant négliger leurs intérêts particuliers, les chefs d'entreprises peuvent et doivent chercher à définir une politique commune sur tous les points où sont engagées leurs responsabilités communes. Tous les problèmes qui naissent aujourd'hui des relations avec la clientèle, avec le personnel et avec l'État sont, dans leurs données générales, communs aux entreprises d'une même branche

d'affaires et devraient, dans la conjoncture actuelle, être étudiés en commun. C'est le rôle des associations d'hommes d'affaires : chambres de commerce, syndicats de patrons, etc. Ces associations ont accompli en ces dernières années de grands progrès. Elles ne sont cependant pas encore parvenues à leur pleine efficacité comme centres d'élaboration et de coordination des politiques d'affaires propres aux diverses branches de l'industrie et du commerce, et comme organes de coopération des [450] hommes d'affaires avec les autres groupements professionnels et sociaux. Il y aurait probablement lieu d'en réviser la structure, organisant par exemple autant de syndicats particuliers qu'il existe de branches d'affaires et les coordonnant tous en une grande fédération.

Comme préparation à l'action collective, les ouvriers et les cultivateurs sont plus avancés que les chefs d'entreprises. Aussi bien, au lieu de diriger l'évolution sociale, comme cela leur revient à titre de chefs de la vie économique, les chefs d'entreprises subissent celle qui leur est imposée de l'extérieur. Es sont sur la défensive, avec tous les risques que comporte une pareille situation. Ils ne reprendront la direction que s'ils apprennent à travailler en commun, entre eux et avec les autres groupements professionnels et sociaux.

Dépassés, ils le sont aussi en ce qui concerne leurs relations avec l'État, et pour la même raison : parce qu'ils n'ont pas su organiser leur action collective dans l'esprit compréhensif qu'exige notre temps. Ils se groupent, mais pour s'opposer, faire de l'individualisme en bande. L'État a charge du bien commun. Il lui appartient de coordonner les activités particulières, individuelles ou communautaires, de rectifier les déséquilibres sociaux. Pour corriger les maux nés du libéralisme, il s'est mis à intervenir dans les affaires. Il intervient désormais partout et massivement : régies, contrôles, politique fiscale, politique monétaire, politique commerciale, législation ouvrière, sécurité sociale, etc. Il invente chaque jour de nouveaux motifs et de nouveaux modes d'intervention. Les hommes d'affaires réagissent au nom de la liberté de l'entreprise, résistent, puis se soumettent - parce que leur conception de la liberté de l'entreprise n'a pas été approfondie et que, démodée, elle ne rallie plus les esprits. Davantage, ils incitent eux-mêmes les gouvernements à multiplier les interventions, d'une part en se débarrassant sur l'État des responsabilités sociales de leur fonction ; d'autre part, en faisant le siège des ministères pour obtenir des privilèges et avantages de toutes sortes. Ennemis du socialisme par instinct, ils s'en

font les complices par manque de vision ou par fausse interprétation de leurs devoirs et intérêts.

La question est de savoir, l'intervention de l'État étant désormais admise en principe, jusqu'où elle pourra aller sans qu'on doive cesser de dire qu'il existe encore une entreprise libre dans une économie libre. Le rôle de l'État en économie libre : cette étude n'a jamais été faite. [451] S'il est un groupe intéressé à une telle étude, n'est-ce pas celui des hommes d'affaires ? Mais pour en comprendre l'importance majeure, il leur faudrait avoir le sens du risque social, le flair des problèmes-clés du milieu et du moment. Leurs traditions professionnelles ne les y ont pas préparés. Et on retrouve ainsi le mal que, sous les apparences du progrès, le libéralisme et l'individualisme des périodes antérieures leur ont fait.

Problèmes de relations, problèmes sociaux Par définition - et d'une portée sociale d'autant plus étendue qu'il s'agit de relations vitales que, dans son intérêt même, l'entreprise doit multiplier. Problèmes dont la solution ressortit à des techniques - les techniques sociales - mais ne saurait d'aucune manière être recherchée hors d'une philosophie de la vie, d'une conception de l'homme - et nous revenons à l'option dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. Problèmes par conséquent relevant d'abord d'une pensée, d'une culture.

Ainsi en est-il. L'homme d'affaires moderne doit, et de plus en plus, être un homme de culture, capable de s'élever à la hauteur des problèmes difficiles que la pratique des affaires soulève et dont la paix et la prospérité sociales exigent la solution. Non pas un homme de pensée, théoricien ou contemplatif ; mais un homme d'action capable de penser son action, de la saisir dans ses plus hautes exigences. Il travaille sur de la matière, mais il y travaille comme un homme, avec la collaboration d'autres hommes et en vue du service des hommes. Et c'est à cela que son métier doit à la fois sa grandeur et sa complexité. Dans le contexte social actuel, les problèmes techniques, production, administration, finance et vente, si difficiles soient-ils, ne sont pourtant pas les plus importants ; pour les résoudre, le chef d'entreprise peut s'assurer la collaboration de nombreux techniciens. Les vrais problèmes de direction, ce sont les problèmes économiques et les problèmes sociaux : ceux-là demandent véritablement de l'ampleur et de la hauteur de vue, car ce sont ceux-là qui mettent en jeu l'existence même de l'entreprise et du régime social sous lequel nous vivons.

Certes, en une période comme celle que nous traversons, de grande activité économique due à des causes extra-économiques, le chef d'entreprise, maître technicien emmuré dans ses techniques, et donc fermé aux aspects les plus élevés de sa fonction, peut gagner de l'argent - même beaucoup d'argent. Mais il ruine l'avenir de l'entre [452] prise et de l'économie libres et d'autant plus sûrement peut-être qu'en ces temps exceptionnels - prospères pour l'homme d'affaires, douloureux pour les autres classes sociales - il gagne plus d'argent et en fait plus étalage. Le maintien, disons mieux, la restauration de l'économie libre, sera œuvre, non de simples techniciens, si habiles soient-ils, mais d'hommes de savoir et de sagesse.

Tel est donc, dans ses traits principaux, le type professionnel du chef d'entreprise. Technicien de grande classe ayant chaque jour à manier plusieurs techniques très complexes, praticien des sciences économiques, praticien des sciences sociales, sa fonction demande de plus en plus d'ampleur de vue, de puissance et de culture intellectuelles, de vigueur morale. Les temps sont certes passés où s'orientaient vers les affaires ceux qui ne se croyaient pas assez intelligents pour devenir médecins ou avocats. L'homme d'affaires d'aujourd'hui, s'il est véritablement conscient de toutes les exigences de sa fonction, n'a pas à souffrir de la comparaison avec n'importe quel autre type professionnel - d'autant moins que son métier, c'est un métier de chef.

Esdras MINVILLE,
directeur, École des
Hautes Études Commerciales

Fin du texte